

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 55 (1975)
Heft: 1

Artikel: La situation économique de la Suisse au début de 1975
Autor: Rühl, Franck
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La situation économique de la Suisse au début de 1975

1. La situation générale

L'économie suisse a derrière elle une année au cours de laquelle les tendances qui se sont fait sentir ont été nettement contradictoires. L'année a débuté dans d'excellentes conditions pour la plupart des branches et c'est uniquement la hausse des prix du pétrole et des produits pétroliers qui est venue jeter son ombre sur une situation restée favorable jusqu'au mois d'août, pour se modifier subitement en septembre et en octobre. Le rythme de nos exportations s'est ralenti et l'évolution favorable enregistrée dans certaines branches à la suite de la constitution de stocks auxquels des investisseurs étrangers procédaient dans un début de spéculation a bientôt pris fin ; d'autre part, le cours du dollar, resté stable jusqu'au troisième trimestre 1974, a bientôt enregistré une baisse et les conséquences de la situation économique plus défavorable des pays acheteurs se sont toujours davantage fait sentir, de sorte que les réserves de commandes destinées à l'exportation ont diminué sans pouvoir être reconstituées. Enfin, au cours du quatrième trimestre, la marche des affaires a enregistré un ralentissement. Le présent rapport examine en détail cette évolution, ainsi que ses causes.

A longue échéance, l'évolution de la population constitue un facteur décisif dans le développement de l'économie. Or, en 1974, l'accroissement de la population suisse a fortement diminué et il est vraisemblable que le nombre des naissances n'a pas permis d'assurer à long terme le niveau de la population.

Cette évolution a naturellement eu ses répercussions dans les secteurs où la consommation joue un rôle important, en particulier dans le domaine de la construction de logements, où l'excédent de la demande enregistré dans de nombreuses régions a subitement fait place à un nombre relativement élevé de logements vacants tel qu'on ne l'avait pas vu depuis longtemps. L'industrie du bâtiment se trouve ainsi forcée de réduire sa capacité de production, qui se révèle trop élevée. Il en a été ainsi tout particulièrement dans le secteur de la construction de logements, mais également dans le secteur du génie civil,

où les pouvoirs publics ont observé une politique plus réservée en matière d'investissements. Il en est résulté la nécessité de procéder à des modifications de structures dont les conséquences ont été d'autant plus sévères qu'elles devaient intervenir dans une période de récession. D'autre part, la politique restrictive adoptée à l'égard de la main d'œuvre étrangère a aussi joué son rôle. Si l'on cherche maintenant à réduire, à plus ou moins brève échéance, le nombre des travailleurs étrangers et à réaliser ainsi une stabilisation de la population étrangère, il semble, en présence de l'évolution actuelle de l'économie, que cet objectif pourra effectivement être atteint. Dans l'ensemble, l'emploi a quelque peu reculé et le nombre des chômeurs — qui représente toutefois moins de 1 % de la population active — a légèrement augmenté. Cependant, le recul de l'emploi fait sentir avant tout ses effets sur la main d'œuvre étrangère, principalement sur l'engagement des saisonniers. A fin août, leur nombre avait diminué de 40 000, tandis que le nombre des travailleurs à l'année se trouvait réduit de 35 000 par rapport au chiffre de 600 000 travailleurs étrangers occupés à fin 1973.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le produit intérieur brut de 1974, calculé en valeur réelle par rapport aux prix de 1973, soit resté au niveau de 126 milliards de francs. La situation défavorable de la fin d'année a en effet annihilé les résultats acquis au cours des premiers mois.

Malgré le recul de la demande, l'année 1974 a enregistré un taux d'inflation inconnu jusqu'ici. L'indice des prix à la consommation a augmenté tous les mois et l'augmentation a atteint, pour l'ensemble de l'année, un taux de 10 % et plus. Toutefois, à la fin de l'année, une tendance à l'accalmie s'est produite par rapport à l'évolution de l'année dernière, où les prix avaient considérablement augmenté en raison de la hausse des produits pétroliers. L'indice des prix de gros a enregistré des augmentations annuelles encore plus marquées, atteignant parfois jusqu'à 25 %. Cependant, en présence de l'accalmie qui semble devoir se produire, en particulier sur le plan monétaire, on peut présumer qu'au cours de l'année prochaine, le taux d'inflation marquera une tendance à la

régression. Bien que la diminution du pouvoir d'achat doive être considérée comme très forte à notre échelle, la situation de notre pays est relativement favorable si on la compare à celle de l'étranger. Parmi les pays industrialisés les plus importants, les seuls qui, en 1974, présentaient un taux d'inflation inférieur au nôtre étaient l'Allemagne (7 % au troisième trimestre de 1974) et les Pays-Bas (9,8 %).

La hausse du franc suisse a mis notre industrie d'exportation en présence de graves difficultés. Le dollar des Etats-Unis, qui était en moyenne à 3,37 F. en janvier, est tombé à 2,99 F. en juin, pour passer même à 2,54 F. à la fin de l'année. Quant au franc français, il a passé de 66,81 F. à 62,44 F. (moyenne de septembre) et même à 57,07 F. à la fin de l'année. Sur la base d'une pondération tenant compte du montant de nos exportations dans les différents pays, la valeur du franc suisse a, de mai 1971 au 31 décembre 1974, augmenté de 46,5 %. Dans les délais que comporte cette évolution, la hausse marquée de notre monnaie intervenue au cours des derniers mois pourrait naturellement exercer une influence dans le sens d'une régression de nos exportations. Dans diverses branches, les commandes sont en recul et les réserves de travail diminuent.

2. La situation dans les différentes branches

Dans le cadre à la fois d'un ralentissement de la conjoncture sur le plan intérieur et d'un recul de la demande en provenance de l'étranger, voici quelle est la situation dans les principales branches.

A quelques exceptions près, les milieux intéressés considèrent la situation sous le même angle. La capacité de production des entreprises est moins utilisée ; la concurrence de l'étranger sur le marché intérieur de même que celle des différents pays sur les marchés devient toujours plus aiguë et la hausse de notre franc soulève de nouvelles difficultés pour les producteurs suisses. En revanche, une certaine détente s'est produite sur le marché du travail. D'une manière générale, les possibilités de rendement se détériorent et un certain manque de liquidités se fait sentir ça et là. Dans la plupart des cas, les entreprises n'ont pas recours à des licenciements, mais se bornent à ne pas remplacer les travailleurs qui les quittent.

Dans *l'industrie des machines*, où les commandes déterminent le degré d'occupation pour une ou deux années, l'évolution a subi un profond changement. Si au cours des trois premiers trimestres, les commandes étaient restées stationnaires, elles ont, durant le quatrième semestre, diminué par rapport à l'année dernière. Alors que la nouvelle situation dans le domaine de l'énergie apporte des commandes supplémentaires dans certaines branches, comme par exemple celle de l'équipement électrique, d'autres entreprises sont au contraire davantage frappées par le recul de la demande. D'une façon générale, il n'a pas été possible de reporter sur les prix l'augmentation intégrale des coûts. Selon l'indice officiel, la production s'est maintenue au même niveau que l'année dernière. Les prévisions pour 1975 sont en général pessimistes. Pour certaines branches, en particulier pour l'industrie des machines textiles et pour les fournisseurs de l'industrie du

bâtiment, le recul enregistré de la conjoncture en Suisse et à l'étranger joue un rôle important. Toutefois, la situation n'est pas la même partout. Les constructeurs de machines spéciales continuent à bénéficier de conditions favorables. Si le rendement de l'année 1974 donne satisfaction, il soulèvera à l'avenir de graves problèmes. Les mesures qui interviendront éventuellement à l'étranger pour stimuler la reprise des affaires, de même que l'évolution du cours des monnaies, joueront un rôle important.

En ce qui concerne les exportations de *l'industrie horlogère* l'année 1974 comporte deux périodes où la situation a été fort différente : de janvier à août, c'est un rapide accroissement des exportations qui, par rapport à l'année précédente, a augmenté de 19 % en valeur et de 12,4 % en volume. Cet accroissement est dû avant tout à l'augmentation de la demande en provenance de l'Extrême-Orient. En revanche, au début de septembre, la situation s'est profondément modifiée. Le volume a diminué de 7,4 % par rapport à septembre 1973 et leur valeur n'a augmenté que de 9,6 %. Cette évolution s'est encore accentuée au cours du quatrième trimestre de 1974 et des premières semaines de 1975 ; c'est ainsi que les ventes ont diminué de 43 % en janvier et de 61 % en février par rapport à la même période de l'année dernière. Les stocks augmentent fortement tandis que les rentrées de commandes s'élèvent à un total inférieur à celui d'il y a un an. Les perspectives pour l'horlogerie sont peu réjouissantes, les milieux de cette industrie s'attendant à une nouvelle diminution des exportations horlogères au cours des trois prochains mois.

Dans *l'industrie chimique*, l'accroissement des exportations a été considérable au cours des six premiers mois de 1974. L'augmentation de leur valeur par rapport à la même période de l'année dernière a en effet été de 34,5 %. En revanche, cet accroissement a été moins marqué au cours des mois suivants, puisqu'il a varié entre 14,6 et 16 %. Pour la période de janvier à octobre de 1974, l'augmentation de la valeur des exportations a été de 28,6 %, ce qui démontre que le taux d'accroissement a nettement tendance à diminuer, en particulier dans le secteur des colorants et des produits de base, alors que les ventes de produits pharmaceutiques et les produits chimiques destinés à l'agriculture et à la photographie n'ont pas subi de réductions.

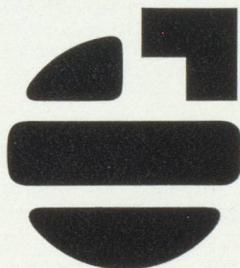
Pendant le troisième trimestre de 1974, la valeur des exportations de *l'industrie textile* (tissus de coton, broderies et tissus artificiels) a augmenté, tandis que leur volume diminuait considérablement. C'est dire qu'il était alors encore possible de maintenir les prix calculés en francs suisses. Mais la situation s'est maintenant modifiée. Les paiements se sont ralentis et le risque de ducroire a augmenté. D'une manière générale, les réserves de travail sont moins élevées que l'année dernière. Dans ce secteur, les difficultés sont à la fois d'ordre structurel et d'ordre conjoncturel. Selon certains renseignements fournis par l'industrie textile, la plupart des entreprises auraient introduit des horaires réduits. Les rentrées de commandes sont minimes et, pour de nombreuses entreprises, le succès de la saison dépendra des résultats enregistrés dans les foires étrangères et donc du franc suisse dans les semaines à venir. Il convient toutefois d'ajouter que les autorités fédérales ont réformé l'institution de la ga-

rantie contre les risques à l'exportation dans le but d'améliorer la situation des industries de consommation.

Alors que pendant de nombreuses années, le taux d'accroissement du nombre des nuitées augmentait dans l'hôtellerie d'environ 4 % par an, la fréquentation, qui avait déjà baissé de 1,3 % en 1973, a subi en 1974 un nouveau recul évalué à 5 %. Toutefois, si les hôtes en provenance de l'étranger ont diminué, les touristes indigènes ont au contraire augmenté. Cette évolution est due au renchérissement intervenu en Suisse par rapport aux autres pays, à l'absence de croissance ou même au recul de la conjoncture survenu dans les pays d'où proviennent nos hôtes, à l'augmentation des frais de transport ainsi qu'au développement des maisons et appartements de

vacances. Néanmoins, l'avenir est encore envisagé avec un certain optimisme.

Outre la récession qui sévit dans le monde entier, ce qui pose avant tout des problèmes à notre économie, c'est la demande constante de francs suisses, qui provoque nécessairement la hausse de notre monnaie. Par contre, il semble que les autorités soient maintenant mieux en mesure que les années précédentes de maîtriser les autres problèmes difficiles qui se posent, tels que celui de l'inflation et les problèmes que soulevait la proportion croissante des travailleurs étrangers par rapport à l'ensemble de notre main d'œuvre. C'est dire qu'elles paraissent être à même de dominer la situation telle qu'elle résulte des mesures prises par les pays producteurs de pétrole.



du banque française commerce extérieur

Siège social : 21, boulevard Haussmann, 75009 PARIS

Banlieue parisienne

Agences : « Cergy » PONTOISE, CRETEIL, « La Défense » PUTEAUX
« Paris-Nord » LE BLANC MESNIL, « Vélizy » VILLACOUBLAY

Agences de province

BAYONNE - BORDEAUX - DIJON - LE HAVRE - LILLE - LYON
MARSEILLE - NANCY - NANTES - ROUBAIX - ROUEN - STRASBOURG
TOULOUSE

Représentation permanente

BANGKOK ET KUALA-LUMPUR - JOHANNESBURG - NEW YORK
SYDNEY

Délégués commerciaux

BRÉSIL - MEXIQUE - VÉNÉZUELA